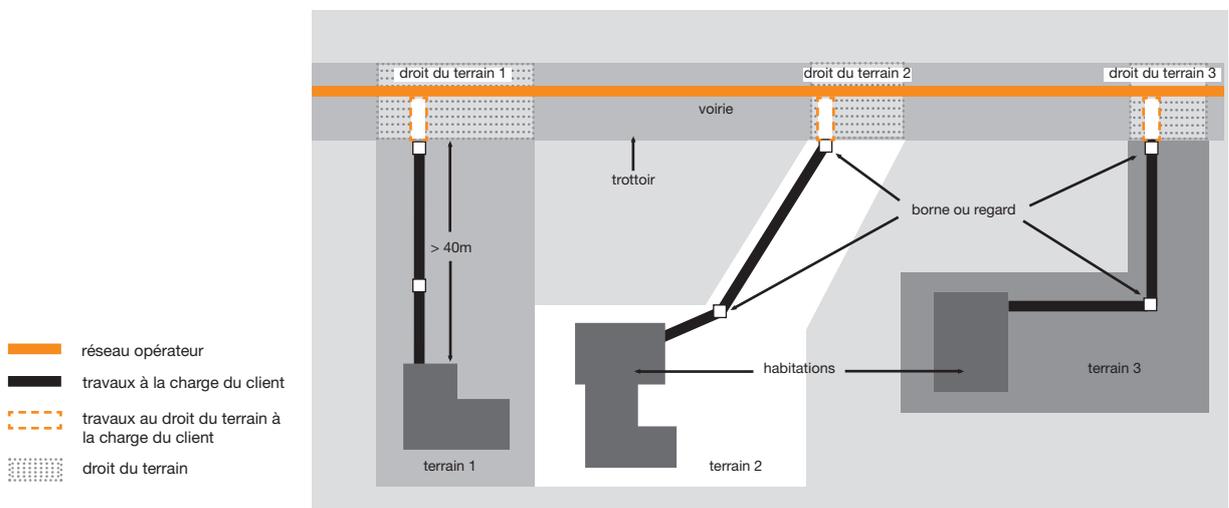


# recommandations techniques pour raccorder votre maison individuelle au réseau téléphonique public

Le raccordement d'une maison neuve au réseau téléphonique public peut nécessiter des travaux de génie civil qui peuvent être le cas échéant importants. Votre permis de construire doit prévoir la prise en charge par son bénéficiaire de ces travaux, sur votre propriété privée et sur la voie publique située dans son prolongement, comme indiqué sur le schéma ci-dessous (article L332.15 du code de l'urbanisme).

Les autres travaux de génie civil sur la voie publique éventuellement nécessaires au raccordement de la maison sont à la charge de l'opérateur en charge du réseau téléphonique public.

Afin de garantir la continuité des ouvrages de génie civil «client» et «opérateur», il est nécessaire de définir leur point de rencontre : c'est le point d'adduction. La localisation du point d'adduction peut être fournie par Orange.



## conseils pour réaliser vos travaux sur votre propriété

Au point d'entrée dans le domaine privé est installé un dispositif d'interface. Il fixe la limite de responsabilité entre l'opérateur et le client pour l'entretien ultérieur de la canalisation. Ce dispositif peut être une borne ou une boîte de jonction murale ou un mur technique. Il doit être placé à la limite de propriété. Il abrite le dispositif de jonction entre les câbles de part et d'autre de la limite de propriété.

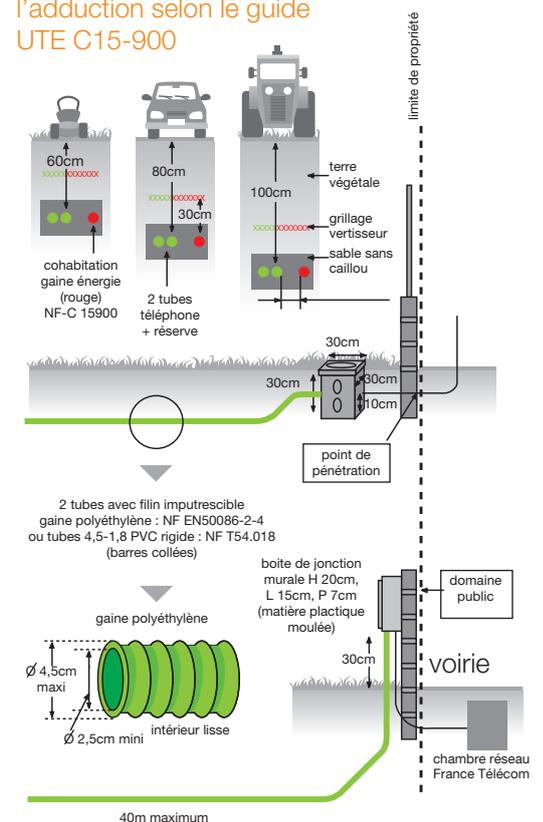
Les regards de dimension minimum 30x30x30cm doivent être placés sur le trajet de la canalisation à chaque changement important de direction ou lorsque la distance entre la limite de propriété et l'habitation est supérieure à 40m.

Lorsqu'une canalisation de communication enterrée longe ou croise une autre canalisation, une distance minimale de 0,20m\* doit exister entre leurs points les plus rapprochés.

Les caractéristiques des tubes sont les suivantes :

- lisses à l'intérieur
- de diamètre intérieur minimum 25 mm
- de diamètre extérieur maximum 45 mm
- en polyéthylène de couleur verte, conformes à la norme NF EN 50086 (2-4) ou en polychlorure de vinyle de couleur grise, conformes à la norme NF T 54-018.

## l'adduction selon le guide UTE C15-900

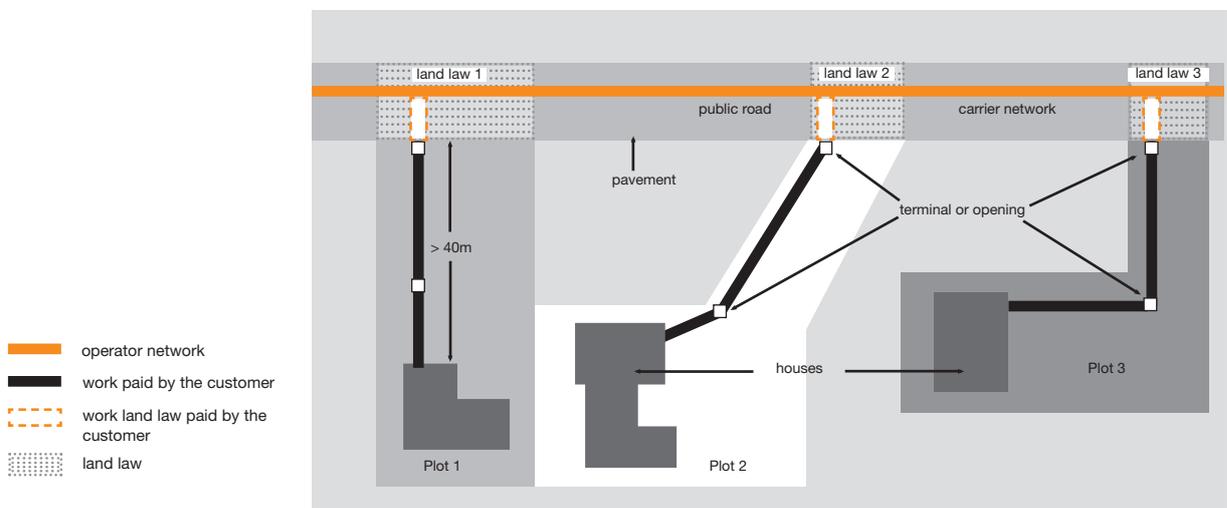


# technical recommendations to connect your house to the public telephone network

Connecting a new house to the telephone network may require civil engineering work, which may be significant in some cases. Your building permit must make provisions for this work, which is carried out on your property and the public road located alongside your house as indicated on the diagram below (article L332.15 of the Town Planning Act).

Other civil engineering work on the public road, which may be necessary to connect your home, is the responsibility of the carrier in charge of the public telephone system.

To guarantee the continuity of "customer" and "carrier" civil engineering work, it is necessary to identify where they meet: this is called the supply point. Orange can tell you where the supply point is located.



## few recommendations to help you carry out the work on your property

An interface system is installed at the entrance to your private property. It establishes who will be responsible (i.e. the customer or the carrier) for any later cabling maintenance work.

This system can be a wall-mounted junction box/terminal or a technical wall. It must be placed on the boundary of the property. It houses the junction device (between the cables and the boundary of the property).

Openings measuring 30 x 30 x 30 cm must be placed alongside the cable trench at each major change in direction or when the distance between the property's boundary and the dwelling is over 40 m.

When the buried communication cables follow or cross another cable trench, a distance of 0.20m (minimum) must be maintained between the two points.

The characteristics of the tubes are as follows:

- smooth inside
- interior diameter minimum 25 mm,
- interior diameter minimum 45 mm,
- made from green polyethylene which complies with the norm NF EN 50086 (2-4) or grey polyvinyl chloride which complies with norm NF T 54-018.

## supply according to the UTE C15-900 guide

